

Délibération n°DEL-16-0104

**Commune de Toulouse - Opération d'aménagement du site
Guillaumet : Lancement de la consultation pour la passation d'une
concession d'aménagement et constitution de la commission d'avis
sur les propositions reçues**

L'an deux mille seize le jeudi dix-huit février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	88
Procurations :	40
Date de convocation :	12 février 2016

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Guy LAURENT, Mme Josiane MOURGUE
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, Mme Charlotte BOUDARD, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Martine CROQUETTE, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER,

	M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Marie-Jeanne FOUQUE, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, M. Samir HAJIJE, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAIZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, Mme Marthe MARTI, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Brigitte CALVET	Marie-Dominique VEZIAN
Mme Roseline ARMENGAUD	Monique COMBES
Mme Lysiane MAUREL	Francis SANCHEZ
Mme Sophie LAMANT	Vincent TERRAIL-NOVES
M. Laurent MERIC	Danielle PEREZ
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard KELLER	Michel FRANCES
M. Bernard LOUMAGNE	Jean-Louis MIEGEVILLE
M. Michel ALVINERIE	Gérard ANDRE
M. Patrick JIMENA	Michèle BLEUSE
M. Damien LABORDE	Anne BORRIELLO
Mme Elisabeth MAALEM	Guy LAURENT
Mme Karine TRAVAL-MICHELET	Joël CARREIRAS
M. Michel AUJOLAT	Pascale LABORDE
M. Gilles BROQUERE	Thierry FOURCASSIER
Mme Corinne VIGNON ESTEBAN	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Aline FOLTRAN
M. Patrick DELPECH	Patrice RODRIGUES
M. Bernard SANCE	François LEPINEUX
M. Edmond DESCLAUX	Joseph CARLES
M. Jacques SEBI	Michel ROUGE
M. Bruno COSTES	Marie-Jeanne FOUQUE
M. Jacques DIFFIS	Raymond-Roger STRAMARE
M. Bernard SOLERA	Aviv ZONABEND
M. Christophe ALVES	Christine ESCOULAN
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Emilion ESNAULT
M. Franck BIASOTTO	Annette LAIGNEAU
M. Jean-Jacques BOLZAN	Sacha BRIAND
Mme Marie-Pierre CHAUMETTE	Nicole MIQUEL-BELAUD
Mme Hélène COSTES-DANDURAND	Francis GRASS
M. Romain CUJIVES	François BRIANCON
Mme Vincentella DE COMARMOND	Isabelle HARDY
Mme Marie DEQUE	Charlotte BOUDARD
M. Djillali LAHIANI	Philippe PLANTADE
M. Antoine MAURICE	Régis GODEC
Mme Claude TOUCHEFEU	Pierre COHEN
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Jean-Claude DARDELET
Mme Mireille ABBAL	Claude RAYNAL
M. Daniel FOURMY	Monique DURRIEU
M. Jacques TOMASI	Martine BERGES

Conseillers excusés

Colomiers	M. Arnaud SIMION
Cugnaux	M. Philippe GUERIN
Gagnac	M. Michel SIMON
Toulouse	Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Jacques ROUCH
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS

Délibération n° DEL-16-0104**Commune de Toulouse - Opération d'aménagement du site
Guillaumet : Lancement de la consultation pour la passation d'une
concession d'aménagement et constitution de la commission d'avis
sur les propositions reçues****Exposé**

Par délibération du 18 février 2016, le Conseil de la Métropole a autorisé le Président à signer un protocole d'intention entre l'Etat et Toulouse Métropole en vue de parvenir à la cession à Toulouse Métropole du site Guillaumet.

Par délibération du 18 février 2016, le Conseil de la Métropole a adopté le programme prévisionnel de l'opération d'aménagement à intervenir sur le site Guillaumet.

Au vu des spécificités affirmées dans les deux délibérations ci-dessus mentionnées et afin d'assurer une maîtrise globale du développement de la zone, Toulouse Métropole souhaite concéder la réalisation de l'opération d'aménagement.

L'opération d'aménagement couvre un périmètre d'environ 132 350 m² et concerne un programme prévisionnel de constructions à édifier de l'ordre de 99 000 m² de surface de plancher.

Le financement de l'opération sera assuré par la commercialisation des terrains cédés, concédés ou loués.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de faire assumer au futur concessionnaire le risque économique de l'opération d'aménagement.

En conséquence, il convient d'organiser la mise en concurrence conformément à la procédure relative aux concessions d'aménagement soumises au droit communautaire des concessions, c'est-à-dire conformément aux articles R300-4 à R300-11 du Code de l'Urbanisme.

Afin de permettre la présentation de plusieurs offres concurrentes et conformément à la réglementation, Toulouse Métropole fera paraître un avis d'appel à candidature. Les candidats retenus suite à cet appel recevront le cahier des charges qui comprendra les caractéristiques essentielles de l'opération d'aménagement projetée. Le programme aura préalablement fait l'objet d'une large concertation.

De plus, afin de permettre le bon déroulement de cette consultation, et notamment la sélection du futur concessionnaire, il convient de constituer une Commission d'avis sur les propositions reçues, conformément à l'article R300-9 du Code de l'Urbanisme.

Cette commission dont les membres sont élus au sein du Conseil de la Métropole, au scrutin de liste sans panachage, ni vote préférentiel à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sera chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues, préalablement à l'engagement des discussions avec une ou plusieurs personnes ayant remis une offre.

Le Préfet de la Haute-Garonne sera invité à assister aux réunions de cette commission.

Afin de permettre le bon déroulement des discussions citées ci-dessus, le Conseil de la Métropole désigne la personne habilitée à les engager et à signer la convention de concession. Cette personne peut recueillir l'avis de la Commission à tout moment de la procédure.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'article L2121-21 du CGCT prévoyant la possibilité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations et en en décidant ainsi à l'unanimité pour la présente délibération,

Vu les articles L300-4 et R300-4 à R300-11 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du 18 février 2016 autorisant le Président à signer un protocole d'intention entre l'Etat et Toulouse Métropole en vue de parvenir à la cession à Toulouse Métropole du site Guillaumet.

Vu la délibération du 18 février 2016 adoptant le programme prévisionnel de l'opération d'aménagement à intervenir sur le site Guillaumet.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Politique foncière du 21 janvier 2016

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'engager la procédure de concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération d'aménagement du site Guillaumet conformément aux article L300-4 et R300-4 à R300-11 du Code de l'Urbanisme.

Article 2

De donner un avis favorable aux conditions d'engagement de la consultation en vue de l'attribution de la concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération d'aménagement du site Guillaumet conformément aux conditions de passation des concessions d'aménagement telles que prévues par le Code de l'Urbanisme.

Article 3

De constituer la commission prévue à l'article R300-9 du Code de l'Urbanisme pour l'opération d'aménagement du site Guillaumet en fixant la composition à cinq membres, 5 titulaires et 5 suppléants, dont le Président qui sera élu au sein de ladite Commission.

Article 4

De désigner, dans le respect des règles posées à l'article R300-9 susvisé, les membres de la Commission d'analyse des propositions reçues de l'opération d'aménagement du site Guillaumet.

Membres de la Commission :

Titulaires	Suppléants
LAGLEIZE Jean-Luc	BOYER Maxime
COQUART Dominique	TRAVAIL MICHELET Karine
LATTES Jean-Michel	FOURCASSIER Thierry
BIASOTTO Franck	TRAUTMANN Pierre
LESGOURGUES Laurent	DE SCORRAILLE Jean-Baptiste

Article 5

De désigner Mme Annette LAIGNEAU en tant que personne habilitée à mener les discussions sur la phase de sélection et à signer la convention de concession. Cette personne peut recueillir l'avis de la Commission à tout moment de la procédure.

Article 6

D'inviter le Préfet de la Haute-Garonne à assister aux réunions de Commission.

Article 7

D'autoriser le Président à signer tous actes nécessaires à cet effet.

Article 8

D'autoriser la personne habilitée, et désignée à l'article 4, à mener les discussions avec une ou plusieurs personnes ayant remis une proposition et à signer le traité de concession d'aménagement, conformément à l'article R300-9 du Code de l'Urbanisme.

Résultat du vote :

Pour	92
Contre	36 (Mmes CALVET, MAUREL, TRAVAL-MICHELET, PEREZ, HARDY, MOURGUE, FOLTRAN, MAALEM, CROQUETTE, DE COMARMOND, DURRIEU, TOUCHEFEU, VEZIAN, VERNIOL, ABBAL, BERGES, MM. ANDRE, SANCHEZ, KELLER, LAURENT, BRIANCON, CARREIRAS, ALVINERIE, ROUGE, LACAZE, COHEN, RODRIGUES, CUJIVES, GRIMAUD, DELPECH, SEBI, FRANCES, FOURMY, RAYNAL, TOMASI, MERIC.)
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 23/02/2016
Reçue à la Préfecture le 25/02/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC